

Création de la section Force Ouvrière des Finances Publiques du Finistère

Depuis des années, les sections Force Ouvrière du Trésor et des Impôts travaillent ensemble sein de la Fédération des Finances Force Ouvrière en partageant les valeurs de notre Confédération : Indépendance et liberté.

Force Ouvrière n'a jamais appelé de ses vœux la fusion DGFIP, emblématique de la RGPP, et porteuse d'encore plus de suppressions d'emplois et de restructurations.

Parce que les effets néfastes de cette réforme menée à marche forcée pèsent lourdement sur l'organisation des services et les conditions de travail des agents, il était de notre responsabilité collective de mettre en place la structure syndicale la plus efficace pour défendre les intérêts matériels et moraux des agents.

C'est donc dans cet esprit, que les adhérents des sections Force Ouvrière du Trésor et des Impôts du Finistère, réunis en Assemblée Générale le 27 novembre 2009 à Châteaulin, ont décidé de créer la Section FO-DGFIP 29 qui additionnent les engagements et les compétences des militants Force Ouvrière de la DGFIP du Finistère.

Un nouveau bureau départemental FO-DGFIP 29 a été élu :

Secrétaire :

Erick GUERRY, Trésorerie Générale Brest, Permanent FO DGFIP, Elu Titulaire CAP n° 2, délégué titulaire CTP,

Secrétaire Adjoint :

Patrick VELIN, CDI Quimper, délégué titulaire CTPD, *Chargé du cadre B*,

Trésorière :

Christine DERVOET, Trésorerie Quimper Banlieue, Elue CAP n°3,

Trésorier Adjoint :

Jean Marc ARZEL, SIE Brest,

Membres: :

MORICCI Murielle, DSF Quimper, Déléguée Suppléante CTPD et CHS, *Chargée du Cadre A*,

PODEUR Muriel, Trésorerie Brest Bellevue, Déléguée Suppléante CTP, *Chargée du Cadre C*,

MERRIEN Chrystele, SIE Quimper, Elue CAPL, *Chargée du Cadre C*,

JAOUEN Michele, Trésorerie Morlaix Municipale, Déléguée Titulaire CTP,

PERRET Christophe, Recette des Finances Quimper, Délégué Titulaire CTP,

ROLLAND Thierry, Trésorerie Le Faou, Délégué Suppléant CTP, *Chargé du Cadre A*,

STANGUENNEC Eric, Trésorerie de Quimperlé, Délégué Suppléant CTP, *Chargé du Cadre B*.

Le bureau départemental et tous les représentants élus FO-DGFIP 29 sont désormais mandatés pour défendre et porter les revendications définies lors du congrès national du SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIERE des Finances Publiques d'avril 2009 à tous les niveaux et notamment au niveau local à savoir :

- L'arrêt des suppressions d'emplois,
- L'exigence des moyens nécessaires pour garantir le maintien de toutes les missions,
- L'arrêt du déploiement des SIP et de la réforme C.D.I-C.D.I.F,
- La défense du réseau comptable de proximité et des implantations fiscales et foncières de la DGFIP,
- La défense des principes de séparation des fonctions entre l'ordonnateur et le comptable entre l'assiette et le recouvrement,
- La défense des conditions de travail des agents dégradées par la remise en cause généralisée des missions et les restructurations à marche forcée,
- L'arrêt de la RGPP, et le retrait de la loi sur la mobilité.

FO-DGFIP appelle les agents de la DGFIP à rejoindre le Syndicat pour créer le rapport de force nécessaire à la prise en compte de leurs revendications.



Bulletin d'adhésion

NOM : PRÉNOM :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)

Fait à le

(signature)

66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu